Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action de sit-in du 23 décembre 2011 devant le Parlement Francophone Bruxellois

Le vendredi 23 décembre 2011, le Parlement Bruxellois Francophone votait le budget 2012 de la COCOF. Lors de la rentrée de ce même Parlement au mois d'octobre[1], nous nous étions réjouis des avancées annoncées par le Président du Collège de la COCOF Christos Doulkeridis qui avait déclaré : *« En priorité, les politiques de formation professionnelle, l'enseignement et le soutien aux personnes handicapées et à leurs familles devront bénéficier, sans doute permis, des premières marges dégagées »* [2].

L'enthousiasme du GAMP fut de courte durée car à la lecture du budget de la COCOF, nous avons dû constater que – malgré une augmentation du budget consacré aux politiques du handicap - les politiques relatives au soutien de la grande dépendance ne faisaient état d'aucune augmentation structurelle. Le budget supplémentaire couvre essentiellement les engagements de l'accord non marchand et ne permettra pas d'augmentation de places pour la grande dépendance, excepté par l'octroi de 3 ou 4 conventions prioritaires. En outre, le budget de la COCOF souffre de la réduction d'un subside en provenance de la Communauté Française (4,5 M d'euros versus 12,5 M).

Nous nous sommes donc rendus au Parlement pour dénoncer une réalité bien différente des déclarations satisfaites du mois d'octobre. Et sous le slogan « **que des cacahuètes pour la grande dépendance »,** nous avons distribué aux parlementaires et aux ministres des sachets de cacahuètes assortis de notre communiqué de presse[3].

La séance du matin fut mouvementée, voire par moments houleuse, plusieurs députés étant montés au créneau au sujet du manque d'aides structurelles à la grande dépendance. La réalité ne correspond pas aux effets d'annonce : en octobre on confirmait un refinancement de la COCOF à hauteur de 8 millions d'euros par an dès 2012, mais ces millions donnés d'un côté ont été enlevés de l'autre (Communauté Française) et le budget consacré à la grande dépendance n'a pas changé.
A noter à ce propos les interventions de Caroline Persoons (FDF), Joël Riguelle (CdH) et Jacqueline Rousseaux (MR) et les prises de bec entre ces deux derniers et, respectivement, les Ministres Doulkeridis et Huytebroeck.

En fin de matinée, une bonne vingtaine de représentants du GAMP étaient reçus par le groupe CdH et notamment par les députés Céline Frémault, Hervé Doyen, Joël Riguelle, Pierre Migisha, ainsi que par le conseiller de Mme Julie de Groote, Présidente du Parlement, qui ne pouvait s'absenter des débats en cours.
A 11 h 30, une autre vingtaine de personnes nous rejoignaient devant le Parlement pour le sit-in à proprement parler au cours duquel nous avons distribué aux passants le reste des cacahuètes et le communiqué de presse.
Après le sit-in, des représentants du GAMP furent aussi reçus par le groupe FDF et notamment par les députés Caroline Persoons, Gisèle Mandaila et Serge de Patoul.
Lors des échanges avec ces deux groupes parlementaires, nous nous sommes dits conscients du fait que la COCOF à elle seule ne pourra pas répondre aux besoins du handicap de grande dépendance.

---

[1] Compte rendu du 44ème sit-in du GAMP : http://www.gamp.be/2011/11/27/compte-rendu-du-sit-in-du-21-octobre-2011-au-parlement-bruxellois/
[2] Déclaration de politique générale de la COCOF 2011-2012 : http://www.doulkeridis.be/blog/2011/10/21/un-plan-daction-qui-repose-sur-des-solutions-structurelles-concretes/
[3] http://www.gamp.be/2012/01/03/communique-de-presse-du-gamp-a-loccasion-de-son-45eme-sit-in/

Le GAMP – www.gamp.be – info@gamp.be
Personne de contact : Cinzia Agoni – Clos du Bergoje, 20 – 1160 Bruxelles – 0476 / 94 65 18

Cela fait des années que nous demandons une politique transversale et globale de la grande dépendance. Nous en sommes à la moitié de la législature et rien n'est encore mis en place ! Nous avons en outre épinglé :

- L'absence de programmation d'ouverture de nouvelles places au-delà de celles prévues depuis de nombreuses années et la non prise en compte de l'explosion démographique due, entre autres, à l'allongement de la durée de vie qui limite le turnover des places disponibles.
- Le retard pris par les projets en cours malgré l'adoption du nouveau décret « infrastructure ». Le « financement alternatif » tant publicisé n'a été possible que grâce à l'implication des Communes de Berchem St. Agathe et de Jette, car la COCOF ne semble pouvoir garantir le prêt des sommes d'argent qu'elle devra elle-même rembourser !
- L'impossibilité pour la COCOF, en l'état actuel du budget et des prévisions (voir document de la Cour des Comptes), de pouvoir financer le fonctionnement de ces mêmes places une fois celles-ci ouvertes.
- L'existence d'autres projets en Wallonie prêts à accueillir des bruxellois mais auxquels la COCOF ne peut octroyer de subsides nominatifs.

Des échanges avec le politique, nous retenons les idées suivantes :

- Au niveau fédéral, solliciter la réactivation de la conférence interministérielle « grande dépendance » et établir des liens avec l'INAMI.
- Au niveau régional, approfondir la piste du Fonds du Logement qui pourrait intervenir dans les infrastructures et logements pour personnes handicapée, tout en favorisant l'inclusion.
- Au niveau communautaire, obtenir le subside manquant de la Communauté Française.
- Au niveau communautaire régional (COCOF et COCOM) :
  - développer et intensifier les politiques transversales ;
  - revoir l'accord de coopération entre COCOF et Région Wallonne pour permettre aux bruxellois de bénéficier de conventions prioritaires dans des institutions wallonnes non agréés et non subsidiées par l'AWIPH ;
  - poursuivre l'idée de la création d'une maison de répit pour personnes grandement dépendantes.

L'après-midi, le Président de la COCOF répliquait aux différentes interventions des parlementaires. Il nous a enlevé nos illusions par rapport à la solidarité intra-francophone et nous a assurés que le Collège était attentif à établir une programmation pluriannuelle. Néanmoins, il a eu beau affirmer que le handicap est une priorité, comme le montre l'augmentation du budget global…, les chiffres nous prouvent que pour la grande dépendance l'augmentation est minimale (voir notre analyse du budget COCOF bientôt en ligne sur le site du GAMP).

La séance s'est terminée par le vote du budget, majorité contre opposition, sans grand enthousiasme. Quelques députés Ecolo, PS et MR sont venus nous saluer et nous ont manifesté un certain soutien. <u>On peut en conclure qu'aucun parti n'est indifférent à notre cause</u>.

A la fin de la séance, nous avons été interviewés par Télébruxelles qui avait pris connaissance de l' « Opération cacahuètes », de même que les députés Jacqueline Rousseaux et Joël Riguelle, ainsi que le président de la COCOF Christos Doulkeridis. Le reportage du journal télévisé[4] a été entièrement consacré à la question du handicap et du manque de fonds nécessaires pour des politiques digne de ce nom.

Rapporteur : Cinzia Agoni

[4] http://www.telebruxelles.be/portail/emissions/les-journaux/le-journal/17290-le-journal-23122011-18h à partir de la minute 9 :30.